

Rapport annuel

2021

Inhalt

4	Coup de projecteur : le rapport annuel de la présidence
6	Messages
9	Relève
11	Organisation
17	Réseau
22	Membres
25	Comité
26	Personel

Coup de projecteur

Rapport annuel de la présidence 2021

95e exercice de la Fédération Suisse des Architectes Paysagistes

Qu'est-ce que l'on s'habitue vite à une « situation particulière » ! Au moment d'entamer la deuxième année de pandémie, la Suisse était majoritairement confinée. Et malgré tout, notre secteur a été relativement épargné. Dans les bureaux, tout le monde s'est habitué au télétravail, sans perdre en productivité. Ce qui a souffert, en revanche, c'est l'humain. Les innombrables visioconférences ont commencé à faire partie de la routine. Plus de temps de trajet à prévoir ! Plutôt pratique. Mais là encore, même une box apéro envoyée avec les meilleures intentions du monde ne se substitue pas aux moments de convivialité en présentiel. S'il y a bien un groupe pour qui le contexte a été particulièrement difficile, ce sont les étudiants. Eux qui ont été privés d'échanges en direct avec le personnel enseignant et leurs pairs méritent tout notre respect pour avoir enduré cette situation.

Pour la FSAP, l'année a commencé avec de bonnes nouvelles. Suite au report de la Biennale d'architecture de Venise en raison de la pandémie, Pro Helvetia a lancé un appel à contributions exceptionnel en août 2020, « Architecture Matters ». Son objectif ? Renforcer la réflexion et les débats au sujet de la création architecturale contemporaine. La FSAP a décidé d'y participer en soumettant sa nouvelle mouture d'anthos – annuaire de l'architecture paysagère suisse et voilà qu'elle comptait parmi les projets sélectionnés, remportant à ce titre une aide financière non négligeable.

Le travail autour d'anthos a continué peu de temps après : début février 2021, les bureaux membres ont été invités à soumettre leurs derniers projets pour le « best of ». Au total, ce sont 132 travaux qui ont été reçus – un énorme succès ! Parallèlement, un organe réunissant des représentants du comité et du groupe de travail de la Journée de Rapperswil a choisi son nouveau thème, « le climat urbain », avant d'en définir plus concrètement la teneur.

Malgré ces progrès, le coronavirus a continué de nous accompagner tout au long de l'année. Dès février, le comité a décidé de repousser l'assemblée générale prévue pour le 28 mai au 24 septembre 2021. Une véritable gageure pour le comité d'organisation du groupe régional Suisse centrale / Tessin, qui était forcée d'organiser l'AG pour la troisième fois après son annulation en 2020. Et heureusement, notre espoir de nous retrouver enfin en présentiel à Zoug à l'automne n'a pas été déçu !

Avril a vu la parution du nouveau manuel de la FSAP comme tous les deux ans. Plus de 70 bureaux y ont dévoilé des projets récents sur près de 300 pages. Du point de vue thématique, le manuel met l'accent sur la formation en Suisse et il offre une vitrine très appréciée pour notre profession. Présenter l'architecture paysagère et animer le débat au sujet de notre secteur : telle est la mission que s'était fixée la FSAP l'année dernière. Outre anthos, notre prise de position de la FSAP sur le développement urbain adapté aux changements climatiques, qui a été très bien accueillie, et notre participation à la Campagne climat et culture du bâti ont été autant de contributions à cet égard. Aux côtés des principales parties prenantes du patrimoine culturel, de l'architecture et de la planification en Suisse, la FSAP s'engage en faveur de la neutralité carbone, mais aussi de la création d'espaces de vie de qualité et capables d'être porteurs d'une identité forte.

Depuis l'automne dernier, la FSAP a également un nouveau site Web plus illustré, plus interactif et plus souvent mis à jour. En plus de livrer des informations utiles sur l'architecture paysagère en Suisse, il invite les personnes consultant le site à partir à la découverte. Cependant, la principale vitrine de l'architecture paysagère suisse est la nouvelle version d'anthos. L'almanach de la FSAP sera à chaque fois consacré à un thème différent, complété par un « best of » de l'architecture paysagère en Suisse. Son premier numéro, qui porte sur le climat urbain, examine les défis concrets que doivent relever l'architecture paysagère et ses acteurs et actrices face à l'évolution du climat urbain.

La fédération a pu célébrer le lancement de ce nouvel almanach à l'occasion de sa 96e assemblée générale le 24 septembre 2021. L'occasion pour le comité de nommer Gerold Fischer et Christian Stern, deux honorables collègues, membres d'honneur. La réorganisation du secrétariat général de la FSAP, qui a également pu être annoncée lors de l'AG, représente une étape importante pour aborder sereinement nos missions d'avenir. Depuis novembre 2021, Selin Scheuber se charge d'une bonne partie de l'administratif, ce qui soulage à la fois notre trésorière et notre secrétariat général.

Il est désormais possible de se former à l'architecture paysagère en Suisse depuis cinquante ans – l'occasion de jeter un regard vers le passé, mais aussi vers l'avenir. HEPIA et OST s'en sont saisies en célébrant cet événement en commun. C'est à Genève, fin novembre, qu'ont été lancées les festivités, au travers d'une exposition sur Walter Bruggler (1924–2002), un pionnier de l'architecture paysagère en Suisse romande. L'OST, quant à elle, prend le relai au printemps 2022, avec la publication d'un ouvrage et une large palette d'activités pour célébrer ce cinquantenaire.

En 2022, le comité de la FSAP poursuivra la mise en œuvre du Plan de communication et se concentrera sur cette thématique cette année. Le deuxième numéro de l'almanach anthos portera le titre de « Radical », tout comme une prise de position que prépare la FSAP. Il s'agira de se pencher sur les réponses spécifiques que doit apporter l'architecture paysagère aux grands défis de notre temps : l'adaptation au changement climatique et la protection du climat, la transition agricole, la mobilité durable, la crise de la biodiversité ou les inégalités sociales. Notre discipline doit assumer ses responsabilités. Capable d'impulser de nouvelles dynamiques et d'apporter des réponses innovantes pour remédier un tant soit peu à ces problématiques, elle peut créer des synergies entre nos champs thématiques. Mais pour nous montrer à la hauteur, nous devons acquérir les compétences nécessaires, formuler des positions et des visions radicales au sujet des espaces de vie de demain et nous engager tout aussi radicalement pour leur mise en œuvre.

Cette démarche demandera certes beaucoup de travail à notre profession et à la fédération, mais nous estimons que c'est une véritable chance à saisir. Il s'agit en effet d'assurer l'avenir de l'architecture paysagère, un avenir où la protection, la planification, l'aménagement et l'entretien de nos paysages jouissent de davantage de considération auprès des parties prenantes du développement territorial et du grand public, et ce, à toutes les échelles et à tous les égards. Et c'est là une opportunité que nous sommes prêts à saisir, aux côtés de nos membres.

Claudia Moll, coprésidente
Jan Stadelmann, coprésident

Messages

Nouvelle définition de la profession d'architecte paysagiste

La Convention européenne du paysage a redéfini le concept de paysage, et les domaines d'intervention des architectes paysagistes évoluent. C'est ce qui a incité la Fédération internationale des architectes paysagistes à reformuler sa définition du métier. Ces modifications devraient être intégrées dans les textes de l'Organisation internationale du travail (OIT). Les architectes paysagistes font un travail de planification, d'aménagement et de gestion de l'environnement naturel et bâti. Ce faisant, ces professionnels appliquent des principes esthétiques et scientifiques, lesquels ont trait à la durabilité écologique, la qualité et les capacités de l'équilibre naturel, la mémoire collective et le patrimoine culturel, ainsi que les questions de justice spatiale et sociale. Désireux de montrer la voie et de coordonner le travail interdisciplinaire, les architectes paysagistes se penchent sur les interactions entre écosystèmes naturels et culturels, à l'instar des concepts d'atténuation (protection du climat), d'adaptation climatique et de stabilité des écosystèmes, mais aussi sur les améliorations d'ordre socioéconomique, la prévention sanitaire et le bien-être de la société. Ce faisant, ils restent mus par un objectif : créer des lieux favorisant la bonne santé sociale et économique des populations.

anthos – annuaire de l'architecture paysagère suisse

Dans le cadre de son appel à contributions « Architecture matters », Pro Helvetia a sélectionné 21 projets parmi les 150 travaux reçus, qui ont ensuite reçu un soutien de la part de la fondation culturelle en 2021. La FSAP a décidé d'y répondre avec son almanach, et ce, avec succès ! Juste avant Noël 2020, la FSAP recevait la bonne nouvelle : la nouvelle mouture d'anthos bénéficierait d'un soutien à hauteur de CHF 20'000.00. Quel bon début ! Le premier numéro de l'almanach anthos – annuaire de l'architecture paysagère suisse a ainsi été publié par la maison d'édition Hochparterre en septembre 2021. La FSAP en est l'éditrice, définit les thèmes dominants, organise et assume la présentation des projets et finance le livre. Celui-ci est vendu en librairie, mais les membres le reçoivent gratuitement.

L'almanach anthos est la nouvelle vitrine de l'architecture paysagère suisse. L'ouvrage comprend une partie thématique avec des essais et des entretiens ainsi qu'un « best of » de l'architecture paysagère suisse. anthos porte le même nom que la revue de la FSAP qui a cessé de paraître en 2020 et met en avant le thème annuel de la FSAP sur la politique paysagère. Son premier numéro est consacré au

climat urbain et examine les défis que pose son évolution pour l'architecture paysagère et ses acteurs et actrices. La partie thématique porte sur des thèmes très divers, tels que la ville éponge, la neutralité carbone dans la construction et la planification au quotidien, l'arbre comme arme magique pour la protection du climat ou les espaces urbains qui gagnent en importance en raison du changement climatique. Un entretien cherche à définir l'espace et le terrain que nous devons prévoir à cet effet. Des journalistes spécialisés et des experts ont également rédigé des contributions ou été interviewés. Un essai en images de Jules Spinatsch fait même d'anthos un livre photo. La partie almanach présente quinze projets des quatre dernières années.

Position de la FSAP sur le développement urbain adapté aux changements climatiques

Les effets négatifs du changement climatique sont déjà palpables dans les zones bâties. Ils sont même appelés à se renforcer à l'avenir, tout comme les phénomènes extrêmes. Nous connaissons une hausse des températures, mais aussi de la fréquence des fortes précipitations et de la durée des périodes de sécheresse. Dans sa prise de position, la FSAP présente sa vision d'une urbanisation mieux adaptée au changement climatique, définit des objectifs, esquisse les priorités en termes de planification et formule la contribution que peuvent apporter les professionnels de l'architecture paysagère au débat. Elle souligne ainsi la force de son engagement ainsi que celui de ses membres en faveur d'espaces de vie de qualité.

Le développement de nos espaces bâtis requiert une prise en compte du changement climatique. C'est là une priorité en matière de planification pour préserver la qualité de vie à l'échelle locale. Dans un souci de protéger efficacement le climat pour limiter les effets négatifs du changement climatique, les espaces urbains doivent s'adapter aux évolutions du climat. Et pour cela, il faut prévoir de vastes espaces verts, suffisamment d'ombre en été, des sources d'eau vive accessibles et des matériaux adéquats, mais aussi laisser de vastes superficies où le sol est naturel. Autres éléments indispensables : un cycle des eaux de pluie local fermé et un bâti permettant une bonne aération et la circulation de l'air frais.

Une urbanisation mieux adaptée au changement climatique repose sur un système d'espaces ouverts à la fois divers et connectés englobant des infrastructures vertes et bleues, ces dernières devant être aménagées en harmonie. Les infrastructures vertes doivent comporter une végétation diverse, luxuriante et adaptée au climat et parsemer l'espace

bâti. Les infrastructures bleues, quant à elles, doivent être basées sur un système de gestion décentralisée des eaux de pluie répondant au principe de la « ville éponge ». Pensée pour lutter contre les dommages dus aux inondations, celle-ci mise à la fois sur l'évaporation et sur l'infiltration de l'eau dans les sols. Pour être mieux adapté au changement climatique, tout phénomène d'urbanisation exige un travail de planification global bien en amont. Ses conditions sine qua non : exploiter les synergies et favoriser les bonnes pratiques, la collaboration et la communication.

La FSAP et ses membres s'engagent en faveur d'une protection du climat efficace pour limiter au maximum les effets négatifs du changement climatique et les besoins d'adaptation. La FSAP défend la nécessité de modifier le cadre juridique et les normes professionnelles afin de préserver et d'aménager durablement suffisamment d'espaces verts et ouverts qui soient de qualité et puissent résister au changement climatique. Si l'on souhaite que les besoins en termes d'infrastructures et d'usages soient en adéquation avec les exigences des infrastructures vertes et bleues, il faudra forcément un travail d'aménagement du sous-sol. Seule une nouvelle culture holistique de la planification permettra d'adapter au plus tôt l'espace bâti aux conséquences du changement climatique. Les infrastructures vertes et bleues doivent devenir des composantes obligatoires des outils de planification formels et informels et de tout projet de planification et de construction et être reconnues à leur juste valeur. Au travers de solutions innovantes et de projets axés autour d'espaces ouverts résilients, les membres de la FSAP œuvrent pour l'adaptation au climat de demain, dans l'optique d'assurer le maintien d'une haute qualité de vie dans les villes et villages.

Manuel de l'architecture paysagère suisse 2021-2022

La toute dernière édition de ce manuel, qui est la 7e, est parue en mars 2021. Cet ouvrage, qui s'est établi comme vitrine des activités actuelles des bureaux affiliés à la FSAP, est très apprécié des clients et jouit aussi d'une forte demande de la part des personnes intéressées par le bâtiment et la profession en général ainsi que des architectes. Les bureaux et les annonceurs continuant de manifester un vif intérêt, chaque édition de ce manuel est un peu plus épaisse que la précédente. La règle des 2 cm d'épaisseur imposée par la Poste suisse fixe cependant des limites. Plus de 70 bureaux présentent un ou plusieurs projets récents dans la nouvelle édition : un nouveau record. Ce succès confirme que ce livret a un format pratique pour la présentation des bureaux.

Journée de Rapperswil

La Journée de Rapperswil 2020, qui devait avoir lieu le 20 mars sur le thème « Orties ou wasabi – Un nouveau regard sur les plantes », a dû être annulée un peu au dernier moment en raison de l'arrivée de la pandémie. Devant les nombreuses inscriptions et le grand intérêt porté au programme, le comité d'organisation a décidé de ne rien changer au thème choisi, mais de le présenter l'année suivante, cette fois sous forme numérique. Les sponsors, les intervenant-es et les participant-es ont toutes et tous fait preuve d'une grande compréhension, si bien que la Journée de Rapperswil a pu se dérouler sans encombre le 12 mars 2021.

En quoi une nouvelle vision de l'architecture paysagère peut-elle livrer des impulsions ? Tel a été le fil rouge des différentes interventions. Les architectes paysagistes peuvent s'enorgueillir de leur excellente connaissance et de leur grande expérience des plantes. C'est d'ailleurs ce qui les distingue de tous les autres professionnel-les de la planification intervenant en extérieur. Si ce constat faisait consensus parmi les quelque 300 personnes présentes, une autre question s'est posée : comment aménager une ville qui soit à la fois dense, pérenne et respectueuse de la biodiversité ? Avec des orties ou du wasabi ? La Journée de Rapperswil, qui était organisée par l'OST, la FSAP et la SIA, n'a pas trouvé de réponse à cette question... mais ce n'était pas son objectif. La conférence a cependant su mettre en lumière de manière évocatrice et féconde toute la complexité de cette problématique.

Marchés publics

La révision totale du système suisse des marchés publics a conduit à la révision de la loi fédérale (LMP) et de l'accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP), la LMP étant entrée en vigueur le 1er janvier 2021. Plusieurs cantons ont entamé la procédure d'adhésion à l'AIMP. La FSAP s'engage avec les autres associations d'architectes et d'ingénieurs pour que la concurrence de qualité et les innovations soient privilégiées et que des mesures efficaces soient prises contre le dumping. Le mandat sera désormais attribué à « l'offre la plus avantageuse » et non plus à « l'offre la moins chère ». La durabilité économique, écologique et sociale est prise en compte.

La nouvelle procédure de passation de marchés intègre également l'innovation dans ses critères d'adjudication. L'aspect social du développement durable favorise notamment des conditions de production et de travail équitables ; la compatibilité environnementale et la préservation des

ressources contribuent à la protection de l'environnement. Le nouveau système de passation de marchés arrête la spirale descendante des prix qui prévaut actuellement. Les offres de dumping qui cachent des coûts supplémentaires n'obtiennent plus le meilleur score.

Prises de position

En 2021, la FSAP a rédigé différentes prises de position ou participé conjointement avec d'autres fédérations à des procédures de consultation :

Révision de la loi sur la protection de la nature et du paysage

Pour préserver durablement la biodiversité et les surfaces nécessaires à ces fins, il faudra un travail de planification et de mise en œuvre de l'infrastructure écologique tel que celle-ci est prévue par la Stratégie Biodiversité Suisse et le plan d'action correspondant. Nous estimons également très important que la loi renforce le principe de compensation écologique. Les milieux urbains abritent des habitats précieux en Suisse et recèlent, à ce titre, un grand potentiel en matière de biodiversité. La promotion de la biodiversité dans les espaces urbains et l'adaptation au changement climatique d'une part et la promotion du bien-être et de la santé d'autre part sont sources d'importantes synergies.

Procédure de consultation concernant la révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire (2e étape avec contre-projet de l'Initiative paysage)

La révision partielle de la loi sur l'aménagement du territoire (2e étape, 18077) se concentre sur les constructions hors des territoires urbanisés. Pour la FSAP, il est essentiel que le développement territorial soit davantage guidé par le principe de durabilité, et, plus particulièrement, par la protection du climat et l'adaptation au changement climatique et qu'il aille de pair avec un aménagement optimal des espaces de vie marqué par une belle culture du bâti au profit des êtres humains et de la nature. Le travail de planification des différentes parties prenantes et les étapes de la planification ayant un impact sur l'aménagement du territoire doivent donc faire l'objet de davantage de concertation voire d'une imbrication totale. Le dogme de la séparation des parties constructibles et non constructibles du territoire qui vaut auprès des professionnel·les de l'aménagement du territoire en Suisse a ses raisons d'être et doit être consolidé. Peut-il être préservé grâce à la proposition telle qu'elle est ? Rien n'est moins sûr. C'est que les zones constructibles et non constructibles sont soumises à des régimes différents en matière de planification et c'est

là un problème crucial qui ne va pas disparaître. La FSAP se réjouit des objectifs et principes complémentaires formulés aux art. 1er et 3 de la proposition quant au nombre de bâtiments et à l'imperméabilisation des sols. Elle se félicite en outre du travail effectué pour encourager de manière appropriée la démolition de bâtiments hors des zones à bâtir ayant perdu leur usage. En revanche, la FSAP rejette on ne peut plus clairement la méthode de planification et de compensation dans sa nouvelle forme prévue (notamment aux termes de l'art. 8c 1bis). Elle est également critique vis-à-vis du développement interne conforme à l'affectation de la zone agricole. Les grandes étables courantes dans l'élevage intensif doivent être situées dans des zones spéciales et ne pas être isolées, tel un îlot au milieu du paysage, loin du centre de l'exploitation.

Modification de la loi sur la protection de l'environnement (bruit, sites contaminés, taxes d'incitation, financement de la formation initiale et continue, systèmes d'information et de documentation, droit pénal)

Dans sa prise de position, la FSAP se limite à la question des espaces ouverts en lien avec le problème de la protection contre le bruit. En raison des nouvelles exigences au moment du classement et du reclassement, les espaces ouverts gagnent en importance, ce dont la FSAP ne peut que se féliciter. La prise en compte de la protection contre le bruit vient étayer l'argumentation en faveur d'espaces ouverts de qualité (Stratégie du Conseil fédéral en matière de politique de la santé, Conception Paysage, Stratégie d'adaptation aux changements climatiques, Stratégie Biodiversité). La FSAP estime que les précisions faites dans l'art. 24 tiennent bien compte de la complexité d'une urbanisation vers intérieur de qualité et de l'importance d'avoir des espaces non bâtis dans les quartiers et dans l'environnement immédiat des habitations. Ceci permettrait d'assurer une urbanisation vers l'intérieur de qualité, qui apporte une réponse à la crise climatique, sanitaire et de la biodiversité ainsi qu'aux besoins des populations tout en étant mieux acceptée par celles-ci. L'aménagement d'espaces ouverts d'excellence et en nombre suffisant, notamment dans les zones fortement sous pression, constitue un véritable pilier du développement vers l'intérieur. En la matière, qualité rime souvent avec quantité, puisque les exigences formulées vis-à-vis des espaces ouverts sont toujours plus nombreuses. Il faut donc s'attendre à ce que le développement vers l'intérieur continue à gagner en complexité, et ce, même si l'on tient compte des bénéfices pour les propriétaires fonciers. C'est pourquoi la FSAP salue explicitement la teneur de l'art. 24 al. 2.

Relève

Commission pour la promotion de la relève

Felix Eder, Irina Glander, Salome Gohl, Anne-Kristin Läng, Friederike Meinhardt et Daia Stutz, toutes et tous membres de la commission, se sont penchés sur trois thèmes principaux à l'occasion de quatre réunions. Le travail sur le programme de parrainage est désormais terminé. Il prévoit de proposer un soutien à la relève au regard des questions administratives ou techniques au travers d'activités à seuil bas et de consolider la relation entre la relève et la fédération. Une réunion avec le comité a été l'occasion de présenter le projet, qui a ensuite été légèrement remanié, ainsi que les plans pour la bourse de recherche de la FSAP. Il s'agirait d'accorder un soutien financier à un projet de recherche tous les deux ans à partir de 2022, et ce, sans définir de thème particulier.

Malgré le contexte plutôt favorable en début d'année, nous avons à nouveau dû renoncer à annoncer le concours pour le Prix de la relève de la FSAP (anciennement le « Prix Evariste-Mertens »). Les travaux sur deux projets potentiels se poursuivent et nous espérons pouvoir proposer un concours à la relève en 2022. Le comité a également réfléchi à de nouvelles manières d'encourager les jeunes diplômés à y participer. La ComPro espère que la réorganisation de la structure des membres permettra d'être plus visibles auprès de la communauté étudiante.

Dessinateur/dessinatrice CFC orientation architecture paysagère

Plavenir

Les activités de Plavenir ont porté essentiellement sur la révision totale des prescriptions pour la formation de dessinateur/dessinatrice CFC. Une analyse approfondie de la situation au travers d'une série d'ateliers et de consultations a permis d'en dresser le profil professionnel et de qualification, mais aussi de redéfinir la profession avec ses missions et les compétences requises pour les accomplir. Le profil professionnel et le profil de qualification ont fait l'objet d'une enquête en ligne auprès des entreprises formatrices. Au total, ce sont un peu moins de 850 personnes partout en Suisse qui ont répondu à cette enquête détaillée, apportant ainsi leur pierre au succès de la révision totale. Nous nous réjouissons des nombreux retours positifs. Une fois les résultats de l'enquête disponibles, le profil de qualification a été réexaminé et modifié. Les groupes de travail compétents ont élaboré le plan de formation ainsi que les objectifs évaluateurs, le programme pour les cours interentreprises (CI), la grille de répartition des leçons et

le plan pour la procédure de qualification au cours des 2e et 3e trimestres 2021. Les ébauches de l'ordonnance sur la formation et de plan de formation pour la formation de dessinateur/dessinatrice CFC ont été le fruit de l'analyse approfondie de la situation et des divers ateliers avec des professionnel·les du secteur. Une consultation à ce sujet sera menée auprès des parties prenantes du secteur en mars 2022 au moyen d'une enquête en ligne. Celle-ci s'adressera à tous les acteurs et actrices de la formation, toutes disciplines et régions confondues.

Du 7 au 11 septembre 2022, Berne accueillera la 3e édition des championnats suisses des métiers « SwissSkills 2022 ». Ce grand événement sur cinq jours, qui met à l'honneur toute la diversité et l'excellence qui caractérisent la formation professionnelle suisse, promet une fréquentation record. Au total, ce sont 120'000 personnes qui sont attendues pour découvrir au plus près les quelque 140 métiers auxquels il est possible de se former en Suisse. Plus de 60 fédérations professionnelles seront elles aussi de la partie, y compris Plavenir, l'organisation faîtière des métiers de dessinateur/dessinatrice la planification du domaine du territoire et de la construction. Pour mettre en avant notre fédération de manière attrayante à l'occasion des SwissSkills 2022, nous aurons besoin d'un soutien financier. En tant que partenaire ou donateur, vous pouvez contribuer à présenter à un large public le métier de dessinateur/dessinatrice CFC avec ses cinq orientations (architecture, génie civil, architecture d'intérieur, architecture paysagère et planification du territoire) et ainsi à combattre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Commission pour la formation professionnelle des dessinateurs orientation architecture paysagère et planification du territoire BBK ZLR

La relève est essentielle pour l'ensemble de la profession. Nous remercions chaleureusement tous ceux et celles qui soutiennent la formation professionnelle des dessinateurs/dessinatrices et forment des apprenant·es. Ce n'est que s'il existe un large choix de places d'apprentissage que le métier de dessinateur/dessinatrice CFC en architecture paysagère pourra perdurer. Outre l'accompagnement des commissions pour les procédures de qualification, comités interentreprises et écoles professionnelles et les échanges avec ces dernières, le travail de la BBK ZLR s'est essentiellement porté sur la coopération à propos de la révision de la formation.

Différents groupes de travail ont été mis en place et divers ateliers organisés par Plavenir et la Commission D+Q. Ce travail a mené à un remaniement du profil professionnel et de qualification, à la modification et la refonte du plan de

formation professionnelle, à une préparation du fonds en faveur de la formation professionnelle et au mémento de sécurité pour le stage. La Commission pour la formation professionnelle de dessinateur est représentée dans tous les organes, et tous les dossiers en cours ont fait l'objet de débats approfondis lors des réunions ordinaires ou extraordinaires.

Vingt-cinq apprenant-es, dont six de Suisse Romande, ont commencé leur formation de dessinateur/dessinatrice orientation architecture paysagère à Zurich et Morges au mois d'août. Les deux cours interentreprises (CI), qui ont réuni en tout 54 participant-es des deux orientations (dessinateur/dessinatrice en architecture paysagère et en planification du territoire), se sont déroulés en même temps à Zurich pendant la semaine 41. Les membres de la commission CI, qui siège deux fois par an, sont Eva Trüb (présidence Architecture paysagère), Markus Dauwalder (présidence Planification du territoire) et Elena Gizdowski (Planification du territoire). Cette réunion permet également un échange avec l'Office de la formation professionnelle (Ralph Voggenhuber). Les membres de la commission participent en outre aux réunions de la Commission pour la formation professionnelle de dessinateur (quatre à cinq rencontres par an).

En 2021, deux cours ont à nouveau été organisés, et ce, en présentiel, malgré la poursuite de la pandémie. Le premier cours interentreprises, qui s'est tenu en commun avec les dessinateurs/dessinatrices en planification du territoire du 11 au 15 octobre 2021 (semaine 41), avait pour thème « Nous démarrons dans la profession ». Vingt-deux apprenant-es en architecture paysagère (dont cinq francophones) et huit en planification du territoire y ont participé. Le deuxième cours interentreprises, qui avait lieu en parallèle, portait sur le thème « Nous saisissons un lieu ». Également dispensé en présence des dessinateurs/dessinatrices en planification du territoire, il a réuni quatorze apprenant-es en architecture paysagère (dont deux francophones) et neuf en planification du territoire.

Cette année, quinze apprenant-es (huit femmes et sept hommes), dont treize du canton de Zurich et deux de Suisse romande, ont mené à bien la procédure de qualification de dessinateur/dessinatrice en architecture paysagère (sanctionnée par un examen). Les examens de connaissances professionnelles ont eu lieu le 1er juillet 2021 dans les locaux de l'école professionnelle des métiers du bâtiment de Zurich, la BBZ. Cette année encore, les TPI ont été effectués majoritairement à domicile en raison de la pandémie. La présentation des travaux de TPI et les entretiens ont eu lieu le 2 juillet 2021, également à la BBZ. Malgré le contexte encore difficile, les procédures de qua-

lification ont pu se dérouler sans encombre. Toutes et tous ont réussi leurs examens, si bien que quinze certificats de capacité ont pu être délivrés. Félicitations aux diplômé-es et un grand merci aux experts pour leur dévouement ! La procédure de qualification pour 2022 se tiendra du 30 juin au 1er juillet 2022.

Prix des meilleurs diplômes de la FSAP

Cette année, le Prix de la FSAP pour le travail de bachelor le plus innovant du cursus d'architecture paysagère de l'HEPIA a été attribué à Killian Thomas pour son projet « La Nouvelle échappée », qui propose un nouveau corridor vert aux portes de Genève. Dans son travail, il a décidé de profiter du processus de planification d'une nouvelle décharge pour matériaux d'excavation inertes pour créer ce corridor écologique servant également d'espace de loisirs. Pour intégrer au mieux les remblais, le projet porte également sur les deux côtés de la voie rapide afin d'assurer une continuité paysagère. L'installation d'une toiture sur le chemin permettrait l'émergence d'un corridor écologique pour la faune locale.

Le prix 2021 pour le travail de bachelor le plus innovant du cursus d'architecture paysagère de l'OST, quant à lui, a été décerné à Benjamin Pally pour son travail sur le terrain des casernes de Coire. Par son projet, il cherchait à démontrer toutes les possibilités qu'offre un travail d'urbanisme holistique et engagé. Conjuguant un quartier très dense et un vaste parc au plein cœur de la ville, il a élaboré un ensemble susceptible de devenir un véritable centre urbain. La grande densité permettrait de créer une atmosphère urbaine tout en minimisant les surfaces bâties, avec, en contrepois, un vaste parc très vert pour offrir un bel espace de loisirs en plein air. Les maîtres mots de ce travail ? La formulation intelligente des objectifs urbanistiques et des études de planification minutieuses. Le nouveau quartier tirerait son caractère absolument unique et sa belle qualité de vie de dispositifs hautement créatifs, tels que des arcades aux allures élégantes et des jardins de toiture multiusages. L'aménagement, les plantations et les détails prévus du nouveau parc en feraient à la fois le centre vert de ce quartier émergent et un précieux nouvel espace ouvert à Coire.

Organisation

Assemblée générale 2021 : un passé riche, un avenir aux multiples défis

La 96^e assemblée générale ordinaire de la FSAP s'est réunie le vendredi 24 septembre 2021 à Zoug en présence de plus de 80 membres. Nouvelle mouture d'anthos, nouveau site Web, nouveau modèle d'adhésion, équilibre des finances, nombre de membres en hausse, renforcement du secrétariat général, bonne ambiance : tels ont été les éléments saillants de l'AG. La fédération se prépare à un avenir marqué par d'importants défis. Avec le premier numéro de son almanach anthos, qui porte pour titre « Le climat urbain », ainsi que la prise de position sur un développement urbain adapté aux changements climatiques, la FSAP s'attaque à un thème certes central pour la société, mais auquel les architectes paysagistes aussi peuvent apporter une contribution clé.

L'assemblée générale a nommé membres d'honneur Gerold Fischer et Christian Stern, deux personnalités majeures de la profession.

Gerold Fischer

Fabian Haag rend hommage à Gerold Fischer et insiste sur ses mérites pour la profession et la FSAP. Dès les tout débuts, Gerold Fischer s'efforçait de prôner la coopération interdisciplinaire avec les ingénieurs et les architectes. Par ailleurs, des planifications de cimetières sont devenu un champ d'activité important de son bureau. Gerold Fischer s'est également taillé une solide réputation comme concepteur d'expositions. L'échange avec ses collègues professionnels a toujours été d'une grande importance pour lui. Il était membre du comité et de la commission rédactionnelle d'anthos, il s'occupait du Journal de la FSAP, jadis abandonné, et a organisé de nombreuses rencontres du groupe régional Suisse centrale / Tessin.

Christian Stern

Claudia Moll rend hommage aux mérites de Christian Stern. L'approche interdisciplinaire qu'il a assumée a non seulement généré de « nouvelles » commandes pour son jeune bureau, mais également ouvert des champs d'activité novateurs à l'architecture paysagère en Suisse : des processus de planification stratégiques tels que les projets de gravières, de planification de rives lacustres ou des évaluations d'incidence sur l'environnement. Christian Stern avait aussi un impact important comme enseignant. De 1970 à 1983, il a travaillé comme chargé de cours pour l'aménagement du paysage au département d'architecture de l'École polytechnique fédérale de Zurich, puis comme professeur d'architecture paysagère à la Haute école

spécialisée de Rapperswil jusqu'en 2000. Sans oublier tous ses mérites pour la FSAP. De longues années durant, il est resté membre du comité et a aussi assumé la présidence de la FSAP de 1974 à 1977.

Co-présidence confirmée

Le mandat de quatre ans des délégués, des commissions et du comité a pris fin en 2020 et le prochain mandat durera jusqu'à l'assemblée générale de 2024. La durée du mandat de la présidence est d'un an. Claudia Moll et Jan Stadelmann se sont proposés pour continuer leurs fonctions à la coprésidence. Ce puissant double mixte a été réélu à l'unanimité.

Comptes de 2020

Les comptes de 2020 se sont clos sur des recettes de CHF 536'063.75 et sur un bénéfice de CHF 41'989.37. Les dépenses ont été inférieures à celles des années précédentes, ce qui est dû d'une part à la pandémie et d'autre part à l'arrêt de la publication de la revue anthos. De nouvelles réserves à hauteur de CHF 60'000.00 ont été mises de côté pour diverses missions qui nous attendent dans les années à venir. Nous disposons d'un actif circulant de CHF 343'193.71 et de fonds propres de CHF 128'319.36. Le bénéfice de 2020, qui se monte à CHF 41'989.37, sera porté au patrimoine de la fédération.

Budget de 2021

Le budget affiche des dépenses budgétées de CHF 645'200.00 contre des recettes de CHF 651'700.00 pour un bénéfice prévu de CHF 6'500.00. Cet important produit net est notamment dû à des recettes exceptionnelles (financement de projets par l'OFEV et Pro Helvetia). Daniela Bächli remercie Peter Wullschleger, le secrétaire général, d'avoir permis l'accession à ces fonds. Les recettes tirées du manuel de la FSAP ont elles aussi un impact positif sur nos finances. Côté dépenses, il convient de mentionner l'augmentation de la cotisation annuelle versée à la Fondation suisse pour l'architecture paysagère, qui est passée de CHF 7'000.00 à 15'000.00.

Fonds dédié aux projets

L'assemblée générale de 2020 a adopté le règlement « Contributions de soutien aux projets ». Le fonds a pour but de promouvoir des projets des groupes régionaux, des groupes de travail, des groupes spécialisés, de membres de la fédération, du comité et d'organisations apparentées. Il ne semble pas encore être très connu des membres, si bien qu'il y a eu peu de demandes. Les ressources du fonds

peuvent être prélevées pour financer les projets dignes de soutien dépassant le montant prévu au budget ordinaire. Lors de toute réunion du comité, les membres ainsi que les groupes régionaux, spécialisés ou de travail de la FSAP peuvent déposer une demande de « contributions de soutien aux projets ». Ces projets doivent soit nourrir le thème annuel de la FSAP, soit apporter une véritable plus-value à la profession, améliorer la visibilité de l'architecture paysagère dans l'opinion publique ou dans l'univers professionnel ou représenter une forte innovation. La présidence du comité est habilitée à valider les demandes de CHF 2'000 maximum, pour les demandes allant au-delà, c'est le comité qui décide.

Décès de deux membres d'honneur

Albert Zulauf (18.12.1923–28.3.2021)

Albert Zulauf est né en 1923 d'un père ingénieur. En 1961, il saute le pas et s'installe à son compte comme architecte paysagiste et des jardins indépendant et ouvre un bureau à Baden. Il a fait d'une discipline très particulière une de ses spécialités, à savoir l'aménagement des espaces de vie des animaux dans les zoos, et a travaillé pour le zoo de Zurich pendant trente ans. Pionnier dans le domaine de l'accompagnement paysager des espaces routiers, Albert Zulauf a sans doute apporté sa plus grande contribution à l'aménagement des cimetières, avec la planification et l'aménagement d'une vingtaine de sites de ce type. Si ce travail fait désormais sans conteste partie des domaines d'intervention des architectes paysagistes, c'est justement parce qu'Albert Zulauf a contribué à façonner une nouvelle culture des cimetières. En fin de carrière, son intérêt s'est porté sur les jardins historiques, ce qui l'a amené à collaborer à la première liste ICOMOS des parcs et jardins historiques du canton d'Argovie. C'est dans son bureau qu'a été élaboré le premier plan d'entretien pour le domaine de Königsfelden, à Windisch, et sa mise en œuvre lancée.

Albert Zulauf était très impliqué dans la profession, ce qui est clair au vu de ses commandes et projets, mais aussi de son engagement en faveur de ses pairs. Membre du comité de la Fédération suisse des paysagistes FSP, il a fondé le groupe régional Argovie de la FSP / de la FSAP avec les architectes paysagistes Eugen Moser et Peter Paul Stöckli. Il en a même été le président à plusieurs reprises. Du point de vue de la fédération, c'est sa présidence de la commission de rédaction de la revue *anthos* de 1965 à 1975 qui a été sa contribution majeure. Si Albert Zulauf nous quitte à l'âge de 97 ans, nous n'oublierons pas sa personnalité et le modèle qu'il a été, tout comme son caractère exceptionnel et son œuvre.

Fritz Casal (4.6.1925–5.10.2021)

Le Prof. Dr Fritz Casal a été le tout premier directeur de l'École technique intercantonale de Rapperswil (ITR), et l'architecture paysagère suisse lui doit beaucoup. C'est en effet en grande partie à lui que l'on doit la mue du Département de planification des espaces verts et de l'architecture paysagère et des jardins de l'ITR en Centre de formation pour les architectes paysagistes. Dès la création de l'ITR en 1972, il a fait preuve d'une grande ouverture et bienveillance vis-à-vis de notre section, mais pas seulement : pourtant ingénieur en génie électrique de formation, il a fait sienne la mission de promouvoir une nouvelle formation en architecture paysagère en Suisse. La coopération entre la direction et la section a toujours été marquée par une confiance mutuelle. En reconnaissance du travail exceptionnel de Fritz Casal, l'assemblée générale de la FSAP a tenu à l'en remercier en le nommant membre d'honneur le 10 mars 1989.

C'est en 1977, au moment de l'achat de l'important fonds posthume d'Albert Baumann, architecte paysagiste, auteur et historien, mais aussi enseignant à l'École d'horticulture d'Oeschberg-Koppingen, qu'est née l'idée de créer des archives d'architecture paysagère à Rapperswil. Fritz Casal, en sa qualité de directeur, a parrainé l'opération. Il a ainsi aidé l'équipe à l'initiative du projet à financer l'achat et à trouver des locaux et des équipements au sein de l'ITR. Le deuxième fonds posthume, celui de Mertens-Nussbaumer, a ainsi lui aussi pu être accueilli. Sans le soutien financier de l'ITR, les Archives pour l'architecture paysagère suisse (AAPS) n'existeraient tout simplement pas aujourd'hui. La fondation « Archives d'architecture paysagère et jardins », qui est responsable des archives, a été fondée en 1982 (elle porte aujourd'hui le nom de « Fondation suisse pour l'architecture paysagère FAP »). Aux côtés d'autres représentants de l'ITR, de la FSAP, du service des monuments et de la protection de l'environnement, Fritz Casal a été membre du conseil de la fondation au moment de sa création. Mu par une grande conviction, il a continué à œuvrer pour le développement de la fondation et des Archives jusqu'à son départ en retraite en 1990. La FSAP tient à saluer la mémoire de cet homme profondément engagé.

Groupe régional Argovie

Les quatre réunions prévues ont pu avoir lieu normalement. L'influence du groupe régional sur les thèmes actuels de l'Argovie, l'inventaire des jardins et réalisations historiques et les débats techniques annuels avec les différentes autorités en étaient les thèmes majeurs. La révision du règlement sur les constructions et l'aménagement du territoire de la ville de Baden et la procédure de dialogue sur le thème de l'espace public ont donné lieu à une lettre de lecteur mettant en garde contre une politique en aménagement des espaces ouverts qui risquait d'être purement symbolique.

En ce qui concerne l'inventaire des jardins et réalisations historiques, une importante avancée a pu être enregistrée après plus de deux décennies. Grâce au débat sur le changement climatique, il est prévu avec le programme « Natur 2030 » d'en financer le traitement ultérieur et de saisir la liste des entrées dans AGIS. Ce progrès est dû à la persévérance du directeur de projet des jardins historiques d'Argovie, Peter Paul Stöckli qui, fin 2021, a passé le flambeau à son successeur Maximilian Kindt après 27 ans de service. Qu'un grand merci soit ici adressé encore à Peter-Paul Stöckli pour son engagement indéfectible !

L'entretien annuel entre une délégation de notre groupe régional et une délégation du département Nature + Paysage (N+L) de l'Office Paysage et eau (ALG) n'a pas pu avoir lieu l'année dernière, contrairement à l'entretien avec l'Office des ponts et chaussées (ATB) qui s'est tenu en juin. Il a été notamment question de l'accompagnement paysager de projet (APP) et de la gestion des arbres, qui sont malheureusement susceptibles d'être supprimés sans être remplacés lors de constructions, ainsi que de la qualité des appels d'offres. L'ATB ne précisant pas dans les appels d'offres les prestations requises de manière explicite, l'écart de prix entre les offres soumises est énorme. Indiquer le nombre d'heures à investir ou définir un programme précis de prestations pourrait être une solution qui permettrait de comparer les offres.

Le repas annuel a cette fois eu lieu dans un autre cadre car nous nous sommes retrouvés fin août dans le magnifique parc de la villa Boveri où nous avons eu le plaisir de découvrir des paniers de pique-nique généreusement garnis. Un autre moment fort de cette année a été l'excursion, qui s'est déroulée début novembre et nous a fourni un aperçu historique des bains thermaux à l'occasion de l'ouverture des nouveaux thermes Botta de Baden. Marc Angst de l'association Bagni Popolari nous a raconté des histoires passionnantes sur les sources chaudes publiques tandis que le collègue Felix Näf nous a présenté l'aménagement des extérieurs des « thermes de bien-être FORTYSEVEN° ».

Groupe régional Berne - Soleure

Le groupe régional a pris position dans la procédure participative sur l'aire de l'usine à gaz. L'incompatibilité du règlement de la ville sur les constructions avec les dispositions de protection de la vallée de l'Aar, le refus de nouvelles constructions dans la plaine alluviale menacée par les inondations, la nécessité de préserver le grand espace ouvert d'un seul tenant, une viabilisation durable, le maintien d'espaces sociaux ouverts et d'une manière générale, la responsabilité envers les générations futures : tels en étaient les enjeux.

Dans le cadre de la conférence des présidents et présidentes des associations professionnelles des planificateurs du secteur de la construction de Berne (PKBB), deux entretiens se sont tenus avec des représentants des autorités. Le projet « Avenir de la gare de Berne » était le thème majeur de la rencontre avec le maire Alec von Graffenried du 4 mai 2021. Les associations s'étant exprimées en amont de la votation populaire du 21 mars 2021 en examinant parfois le projet sous un angle critique, le maire s'est montré irrité par la communication entre elles et la ville. Des possibilités d'amélioration ont été identifiées de part et d'autre, l'objectif étant qu'à l'avenir, les associations puissent s'impliquer le plus tôt possible. Suite à cet entretien, un groupe de travail permanent composé de représentants d'associations s'est constitué pour accompagner ce projet d'importance capitale. Il avait été également question des projets « Weyermannshaus West » et du règlement sur la protection climatique de la ville de Berne.

Une délégation de la PKBB, dont Charlotte Altermatt comme représentante de la FSAP, a été accueillie le 28 mai 2021 pour s'entretenir avec le conseiller d'État Christoph Neuhaus. La nouvelle organisation de l'AGG/OIC (Office des immeubles et des constructions du canton de Berne) en était le sujet principal et le chef du service cantonal des constructions Lorenz Held a parlé des projets à venir et du rôle de l'AGG/OIC. La future collaboration avec les différentes fédérations a également été abordée. L'ingénieur cantonal, Stefan Studer, a fait état des travaux de planification en urbanisme après l'échec du contournement Ovest de Bienne. La mise en œuvre dans le canton de Berne du nouvel accord intercantonal sur les marchés publics a ensuite été discutée.

En 2021, l'association Observatoire des marchés publics BWA Berne-Soleure a poursuivi ses activités et rendu 35 évaluations. Des informations détaillées figurent sur le site de la BWA Berne-Soleure à l'adresse : <https://bwa-smile.ch/bwa-bern-solothurn/alle-bewertungen-bern-solothurn/>. Ueli Zingg s'est démis de ses fonctions de représentant de

la FSAP au forum d'architecture et a passé la main à Klara Jochim en juin 2021. Un grand merci à Ueli Zingg pour son travail ! Le programme des événements peut être consulté à l'adresse www.architektur-forum-bern.ch.

Groupe régional Suisse centrale / Tessin

L'assemblée générale de la FSAP s'est enfin tenue les 24 et 25 septembre. Après un report répété, le groupe régional a pu organiser l'événement dans la salle polyvalente « Freiruum » ainsi que différentes promenades dans et autour de Zoug. Un grand merci au comité d'organisation composé de Jeremy Bryan, Christian Carnier et Christoph Fahrni pour l'organisation irréprochable et le déroulement parfait de ces excursions et de cette assemblée générale.

La rencontre des fédérations SIA, FAS, FSAP et FSAI avec le Conseil cantonal de Lucerne s'est tenue en ligne le 9 mars 2021. Le conseiller d'État Reto Wyss, directeur des finances, et le chef du service cantonal des constructions René Schmid, ont fourni des informations sur les procédures importantes en cours : le campus Horw, le centre de sécurité Rothenburg et l'administration centrale de Seetalplatz. De potentielles procédures de concours relativement importantes à venir ont été également présentées : École cantonale de Reussbühl / agrandissement, établissement pénitentiaire Wauwilermoos / agrandissement, musée historique et d'histoire naturelle / fusion, centre de formation professionnelle Nature et alimentation de Sursee (BBZN, NLL) / agrandissement, « Gerichtsmeile » / regroupement des tribunaux de Lucerne.

À l'occasion de sa rencontre avec les fédérations de concepteurs le 28 juin 2021, la direction des travaux publics de la ville de Lucerne a donné des informations sur les projets actuels : avancée du Nouveau théâtre de Lucerne, développement du site de Biregg / Kleinmatt, gare de passage de Lucerne, fusion des règlements sur les constructions et l'aménagement des quartiers de Lucerne et de Littau, concept de développement de la rive gauche du lac, accélération de la procédure d'autorisation de construire. Le 1er mars 2021, un atelier s'est tenu en ligne avec les fédérations professionnelles sur les résultats des plans tests de la gare de passage de Lucerne. Le groupe régional avait remis une prise de position dans le cadre de la procédure participative.

Le 8 mars et le 20 mai 2021 ont eu lieu des manifestations sur la participation au développement territorial Grenzhof de Lucerne. Le développement du territoire devrait être achevé fin octobre 2021. Les résultats servent de base aux modifications à apporter au règlement sur les

constructions et l'aménagement et pour les appels d'offres sur la constitution d'un droit de superficie. Un échange sur le concours Nouveau théâtre de Lucerne a eu lieu le 1er septembre 2021 entre les organisations et les fédérations professionnelles impliquées. Le programme du concours a été présenté et il a été possible de l'influencer sur deux points.

Association BOL - Conseils sur les sites construits et paysagers

Délégué (comité de sélection) : Marcel Sigrüst, conseillers à la construction : Peter Hüsler, Karin Meissle. Six expertises, dont cinq commandées par des municipalités, ont été rédigées en 2020. Une expertise de grande ampleur a également été réalisée à la demande de rawi, l'office cantonal Territoire et Économie. Karin Meissle a été élue au comité directeur et au comité de conseil à la construction. Le comité directeur de BOL souhaite pourvoir une place supplémentaire à un ou une architecte paysagiste au sein du comité de conseil à la construction. Les membres intéressés peuvent ici s'adresser à la présidence.

Observatoire des marchés publics en Suisse centrale (BWA Zentralschweiz)

L'association Observatoire des marchés publics en Suisse centrale surveille tout ce qui touche les concours et appels d'offres publics. Jeremy Bryan, qui en est un membre, représente le groupe régional de la FSAP au sein de son comité directeur et lors des évaluations. L'année passée, trois appels d'offres en rapport avec l'architecture paysagère ont été évalués :

- Concours d'idée suivi d'un mandat d'étude « Un mémorial pour les morts de l'Armée suisse », Centre d'Instruction de l'Armée Lucerne AAL
- Mandat d'étude non anonyme avec procédure sélective Aménagement de place du village de Wollerau (SZ)
- Concours de projets en une étape à procédure ouverte «Agrandissement de la plage de Zoug», Zoug (ZG)

Groupe régional Suisse du Nord-Ouest

En 2021, le groupe régional n'a enregistré que quelques activités, le Covid-19 ayant de nouveau entraîné l'annulation des événements. Ce groupe régional n'a toutefois pas été complètement inactif : il s'est occupé des préparatifs du salon Swissbau 2022 et a dû également régler et organiser beaucoup de choses tout au long de l'année. Le déjeuner mensuel a pu avoir lieu au printemps et en été, les autres ayant dû être annulés en raison de la pandémie. En octobre, la réunion ordinaire d'automne du groupe a eu lieu en ligne.

Les Deux Bâle ont été en novembre le théâtre de deux rencontres, l'une avec des représentants du gouvernement, l'autre avec les chefs de département. Cet échange, qui est désormais devenu une tradition, a largement fait ses preuves comme outil d'information direct. La rencontre traditionnelle avec les collègues du sud de l'Allemagne s'est tenue cette année en octobre à Bâle et avait pour thème « les sites de transformation de Bâle ». Cet événement, très intéressant et très prisé, a été l'occasion de présenter la maquette de la ville, le nouveau campus Life Science, Volta Nord, le quartier Klybeck et Rosenthal-Mitte. L'association BWA Nord-Ouest a en tout examiné 23 appels d'offres.

Groupe régional Suisse orientale

L'assemblée annuelle du groupe régional Suisse orientale s'est tenue le 21 mai au port de Stampf de Jona. Le président et le vice-président sont confirmés dans leurs fonctions, le poste de trésorerie de Anke Omlin est repris par Matthias Biedermann et Tilo Preller vient élargir le comité en tant qu'assesseur. Dans le cadre de cette assemblée, nous avons visité le cimetière de Jona avec Pauli Stricker, l'établissement scolaire Weiden avec atelier tp ainsi que le port Stampf et l'aménagement des rives avec Oeplan. C'est sous une météo estivale que dix personnes ont participé le vendredi 21 août à l'excursion qui se déroulait à l'exposition horticole d'Überlingen. Elles ont visité le nouvel aménagement du parc riverain, les jardins de villas, l'église des Capucins (exposition florale), les jardins Rosenobel et Menzingen ainsi que la nouvelle promenade du port.

Sous le thème de l'année « Valeurs », la tournée annuelle de l'architecture paysagère « LandschaftsarchitekturTour » a eu lieu le 11 juin à Arbon et la table ronde le 8 novembre au forum. Le débat axé sur la culture du bâti régionale continuera d'être encouragé sous le format « Le bon bâti » (Gutes Bauen) dans une série d'articles de la presse quotidienne. La FSAP est représentée dans la commission de rédaction par Matthias Biedermann pour la période 2020/2021.

Groupe régional Suisse romande

Le groupe régional a adhéré en 2021 à la Maison de l'architecture de Genève et participé à différents endroits de la ville à l'exposition AQUA dédiée au thème des rives urbaines du Rhône. Il a ainsi donné quatre interviews avec des architectes paysagistes sur l'application GVArchi et présenté quatre projets d'aménagement paysager. Le groupe régional Suisse romande prévoit par ailleurs de rejoindre la fédération genevoise FAI et un sous-groupe genevois de la

FSAP devrait être créé à cet effet en 2022. La FAI réunit les professionnels de la planification du canton Genève (SIA, FAS, etc.). Dans les cantons de Genève et de Vaud, plusieurs procédures de concours ont été critiquées par le groupe régional. La mise sous protection des arbres remarquables du Vaud qui ont une importance régionale continue de progresser grâce aux critères et à la clé de détermination qui ont été bien définis. Ce projet est sous la direction de Catherine Stehler du canton et des membres FSAP Alain Dessarps et Véronique Bovey Diagne.

Dans le cadre du Forum « Bâtir et Planifier » qui s'est tenu le 9 novembre 2021 à Renens sur le thème « Inverser le regard », la question du paysage a été soulevée par plusieurs intervenant-es. Gilles Giraud, membre de la FSAP, nous a fait participer à la publication de son livre Sites et paysages genevois 1919 - 2019 et la subvention à payer par le groupe régional est de 2'000 CHF. En ce qui concerne la participation du groupe romand au sein des commissions, nous mentionnons ici quelques nominations importantes.

- Commission consultative d'urbanisme et d'architecture (CCUA) de la ville de Lausanne : Gaëlle Hermabessière représente la FSAP en qualité de membre, Valérie Hoffmeyer de secrétaire. Les thèmes paysagers (qualité du sol, espaces paysagers et patrimoine culturel) étant de plus en plus présents dans les avis rendus, le retour de la commission est ici très positif.
- Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS) du canton de Genève : Valérie Hoffmeyer représente la FSAP comme membre (2e législature). Le bilan est ici aussi plutôt positif mais une représentation plus forte est attendue à l'avenir.
- Commission d'urbanisme du canton de Genève : Selon l'avis de Marie-Hélène Giraud, présidente de la commission et membre du comité de la FSAP, le paysage sera mieux pris en compte au cours de la nouvelle législature.
- Le groupe régional de la Suisse romande est par ailleurs en dialogue avec la plateforme Nature et Paysage Genève ainsi qu'avec la Commission consultative de l'urbanisme et des transports (CCUT) de la ville de Lausanne.

Le groupe régional a également participé à la révision du Plan d'affectation communal de la ville de Lausanne : Dans le cadre de la procédure participative, des ateliers, promenades et débats ont été organisés avec le service de l'urbanisme de Lausanne, la SIA, la FSU, la FAS et Patrimoine Suisse. À la fin de la procédure, le groupe régional a déclaré qu'il apprécierait être consulté par la ville pour la suite des événements.

Lors de son assemblée annuelle, le groupe régional a discuté du rôle de la FSAP à l'échelle nationale, de la difficulté à mobiliser les membres et de la nécessité de mieux prendre

en compte le paysage dans les processus de planification et de décision. Le comité devrait se pencher sur l'idée d'un rapprochement entre la FSAP et la SIA qui permette de ré-organiser l'ensemble de nos pratiques, du règlement 105 jusqu'à l'échelle des rémunérations.

Groupe régional Zurich

Le groupe central du groupe régional Zurich comptait en 2021 six membres de la FSAP. Le poste de la présidence est resté vacant. Les six réunions qui ont eu lieu ont permis le traitement de différents thèmes spécifiques à la profession par Inès Jomni (formation continue), Antonia Koukouvelou (communication), Markus Fierz (contact avec les autorités), Daniel Ernst (excursions), Sarem Sunderland (finances) et Tobias Berger (assesseur). Sandra Albert a de plus rejoint le groupe central au cours de l'année.

L'événement cantonal et municipal annuel, qui a été organisé par la conférence des associations des planificateurs de Zurich KZPV, s'est tenu en automne sous l'intitulé « Mode de construction circulaire dans une économie circulaire » (Zirkulär Bauen als Teil der Kreislaufwirtschaft). Nous avons également poursuivi les échanges avec le service des espaces verts de la ville de Zurich (GSZ - Grün Stadt Zürich), l'Office cantonal des ponts et chaussées (TBA), l'Office des transports (AfV), le service cantonal des monuments historiques et l'Office du développement territorial (ARE). Le groupe central organise également des groupes de travail qui rédigent des prises de position dans de brefs délais comme cela a été le cas l'année passée avec la procédure de consultation sur la base aérienne de Dübendorf.

Il a fallu, cette année aussi, reporter à plusieurs reprises les excursions en raison du Covid-19. La première excursion depuis 2019 a pu enfin avoir lieu à la fin de l'été et portait sur le thème des aires de jeux. Malheureusement, la situation s'est de nouveau aggravée à l'approche de l'hiver et la fête de Noël a dû être cette année encore annulée.

Groupe spécialisé de gestion et de réhabilitation des jardins historiques

Les journées d'échanges sur la gestion des jardins et réalisations historiques de 2021 ont été organisées par le groupe spécialisé de gestion et de réhabilitation des jardins historiques dans le cadre de trois excursions. Le 29 mai, le groupe a eu la chance de visiter quelques demeures de maître privées et leurs jardins à Schwyz ainsi que la villa Schoeck et son jardin à Brunnen. Dans le jardin de la maison Steiner, il a été initié à la typologie des demeures de maître par

l'architecte local Lucas Steiner et a pu également visiter la maison Reding et son jardin de la Schmiedgasse ainsi que la maison Ab Yberg de Grund.

Le 15 octobre, le groupe a pu découvrir à Berne deux parcs résidentiels de la fin du XIXe siècle ainsi que deux espaces publics du début du XXe siècle. La restauration et les constructions prévues du domaine de Morillon ainsi que l'utilisation et l'entretien des deux espaces verts autrefois reliés entre eux à la Seftigenstrasse 6 et 2 illustraient toute une palette des situations actuellement à l'ordre du jour dans la ville : d'une part, une expertise en protection des monuments historiques pour le nouveau propriétaire à l'esprit ouvert, d'autre part, une perle endormie de l'historicisme tardif et un parc fortement surexploité par les locataires. Nous avons eu également l'occasion de nous entretenir avec les responsables locaux sur l'ouverture progressive du cimetière Köniz, mais aussi sur la valeur historique des espaces verts Schwarztor qui ont été réaménagés à la fin du XXe siècle et sous lesquels se trouve un parking souterrain.

En novembre au Tessin, c'est la visite sous un ciel radieux du jardin du Collegio Papio d'Ascona et des espaces verts de Monte Verità qui était inscrite au programme. Le Fonds suisse pour le paysage nous a permis d'obtenir un aperçu des planifications en cours. Après nous en avoir expliqué les détails, les collègues tessinois-es nous ont demandé de prendre brièvement position, preuve que l'intérêt et la compétence d'un groupe spécialisé sont appréciés sur le terrain.

Groupe de travail « Standards BIM »

Les activités du groupe de travail Standards BIM de la FSAP ont souffert en 2021 des restrictions dues à la pandémie. La volonté de participer étant faible et les activités de réseautage rares, seuls deux événements ont eu lieu : un réunion de coordination du groupe de travail en mars et les préparatifs d'une intervention sur le salon swissbau à l'automne.

Le sujet BIM est tout autant d'actualité et les prestations dans ce domaine sont de plus en plus demandées. L'intégration des intérêts « verts » étant encore insuffisante, l'engagement du groupe de travail reste important et devrait s'intensifier dans la nouvelle année avec des conditions qui redeviennent normales. Les thèmes demeurent le réseautage national et international, la gestion des études de cas et les contributions à la sia 105.

Réseau

Fédération internationale des architectes paysagistes IFLA

Les délégué-es des fédérations professionnelles européennes se sont rencontré-es les 23 et 24 octobre 2021 à l'assemblée générale d'IFLA Europe à Grenade. Si la majorité des délégué-es se trouvaient sur place, certaines fédérations s'y sont connectées via Internet, ce qui a plus compliqué que facilité la communication et le déroulement de l'événement. L'assemblée a commencé par présenter les activités des différents groupes de travail ainsi que les rapports annuels. La recherche poussée de fonds externes n'est pas arrivée à améliorer la situation financière. Le dimanche, le budget a fait l'objet de grands débats, l'ancien comité a été remercié comme il se doit, le nouveau accueilli et les prochaines rencontres ont été organisées.

Pour finir, Frans Timmermans, vice-président de la Commission européenne et Executive Vice President de l'European Green Deal, s'est vu remettre le prix « IFLA Europe Award 2021 ». Il a remercié en envoyant un message vidéo où il a souligné l'importance que revêt notre profession pour assurer à l'Europe un avenir meilleur et bien sûr plus vert. (<https://www.youtube.com/watch?v=daHiUmbIknc>).

Conseil SIA du groupe professionnel Architecture

Au sein du conseil SIA du groupe professionnel Architecture, la FSAP est représentée par Stephan Herde. Au printemps 2021, les réunions ordinaires du groupe professionnel Architecture (BGA) ainsi que l'assemblée des délégué-es de la SIA se sont de nouveau tenues sous forme numérique. À l'automne, aussi bien la réunion du conseil que le forum annuel ont pu avoir lieu en présentiel à Zurich Oerlikon.

Lors de l'assemblée des délégué-es de la SIA des 22 et 23 avril 2021, Peter Dransfeld soumis sa candidature au poste de la présidence de la SIA et a été élu à la succession de Stefan Cadosch. Une commission de sélection a été créée pour pourvoir le poste de président-e du BGA et c'est Astrid Dettling qui repris le poste de présidente en intérim du BGA. La nouvelle forme du prix « SIA Master Architecture », qui a été maintenant présentée, est validée et soutenue par le BGA.

Pour mettre en œuvre ce nouveau prix, la réunion du conseil a fondé, dans le cadre du forum SIA des 23 et 24 septembre 2021, un nouveau groupe de travail du BGA qui s'occupera activement des démarches à suivre. La commission de sélection chargée de pourvoir le poste

de président-e du BGA a pu présenter la candidature très prometteuse de Philippe Jorisch. À la fin de la réunion du conseil, elle a recommandé au BGA d'élire Philippe Jorisch comme nouveau président. La nouvelle stratégie de la SIA était au cœur des préoccupations du forum de cette année. Les résultats de la phase d'analyse ainsi que les premières conclusions du comité directeur ont été présentées puis largement débattues avec les groupes professionnels et les délégué-es.

Conseil SIA du groupe professionnel Environnement

Les personnes qui représentent « officiellement » la FSAP comme fédération professionnelle au sein de la SIA sont membres du groupe professionnel Architecture. En raison des domaines d'activité où interviennent les architectes paysagistes dans la planification du territoire et de l'environnement, la coopération de la FSAP au sein du groupe professionnel Environnement est souhaitée autant de la part du groupe professionnel que de la FSAP. À titre de membre individuel de la SIA, J. Wartner est membre du conseil du groupe professionnel Environnement tout en représentant la FSAP en tant que professionnel.

Le conseil s'est réuni quatre fois en 2021, dont trois fois dans le cadre d'une visioconférence. Les projets et thèmes importants du groupe professionnel Environnement ont porté en 2021 sur la qualité du suivi environnemental de la phase de réalisation (SER). Un groupe de travail impliquant également l'OFEV et les cantons élabore des outils de travail pragmatiques permettant d'obtenir des normes de qualité uniformes. La première ébauche devrait être présentée début 2022. Avec la coopération de l'institut ILF de la haute école spécialisée de la Suisse orientale « OST », une idée de projet sur le paysage en territoire non constructible est en cours de développement (projet commun de la SIA et de l'Union suisse des paysans (USP)). Les géodonnées étant intégrées dans les modèles BIM (en géologie/géotechnique notamment), le groupe professionnel Environnement échange régulièrement des informations techniques avec différents organes et groupes de travail (p. ex. GT Géoinformation) dans lesquels ses membres sont actifs. Le groupe professionnel Environnement et ses associations affiliées ont pris position sur plusieurs consultations portant sur l'environnement, son Conseil assumant une fonction de coordination au sein de la SIA.

Commission SIA pour le règlement concernant les prestations et les honoraires RPH 105

À l'automne 2019, la commission centrale des règlements a décidé la révision et l'harmonisation des règlements sur les prestations et les honoraires (RPH) en vue d'en assurer à long terme la viabilité et l'applicabilité. Les règlements revus doivent servir de base aux processus de planification et à la collaboration interdisciplinaire, couvrir le cas normal, ne pas imposer de méthode et être appliqués par des cercles disposés à cet effet. Six groupes de travail interdisciplinaires se penchent sur la révision des différents thèmes depuis le début de l'année 2020. Il s'agit non seulement d'harmoniser les contenus mais aussi les RPH entre eux, ce qui est une tâche très ambitieuse requérant beaucoup de temps et de ressources.

Cette révision concerne les RPH 102, 103, 105 et 108. L'objectif est de l'avoir terminée d'ici novembre 2022 afin de pouvoir réaliser les procédures de consultation. La Commission 105 y travaille en investissant beaucoup d'énergie et de ressources. Elle cherche du renfort mais ce travail suscite peu d'intérêt. Les personnes intéressées sont donc priées de contacter le président de la commission Florian Bischoff.

Commission des concours et des mandats d'études SIA 142/143

L'architecture paysagère est représentée au sein de cette commission par Monika Schenk. En 2021, la commission s'est réunie trois fois sur une demi-journée et une sur toute la journée, de nombreuses réunions de groupes de travail ayant également eu lieu. Les réunions s'organisent de plus en plus souvent en ligne, ce qui facilite souvent la participation. La commission a continué de s'investir en faveur d'une concurrence ouverte et recherché à différents niveaux le dialogue avec des mandants. De vives discussions ont été suscitées par les exigences croissantes en termes de BIM dès le stade du concours, les expériences ou la relation avec le jury en ce qui concerne la maquette numérique. L'amendement des règlements et directives a également très bien avancé et notamment la directive sur les tâches et responsabilité des membres du jury «Aufgaben und Verantwortung der Jurymitglieder» a pu être publiée sous sa forme revue. La commission ayant besoin de renfort, les personnes intéressées sont priées de contacter Monika Schenk.

Forum Paysages, Alpes, Parcs

Le Forum Paysages, Alpes, Parcs de l'académie des sciences naturelles (SCNAT) est une plateforme dédiée à la recherche sur le paysage, les Alpes et les espaces protégés. Il entend promouvoir les connaissances sur le paysage et sur les processus qui le transforment et mettre en valeur les résultats de la recherche. Peter Wullschleger représente le terrain au sein du comité consultatif du Forum.

Après trois années passées à souder les différents piliers du FoLAP, à élaborer la stratégie et à améliorer la visibilité d'une approche globale du paysage, le Forum vise désormais à mettre en œuvre et à consolider les acquis. Le comité consultatif du Forum et le bureau ont travaillé en 2021 sur les cinq thèmes majeurs : les thèmes qui se sont avérés être les plus importants enjeux et tendances des années à venir. Des prises de position ont de plus été rédigées sur des actualités politiques et des procédures de consultation nationales. Face à la pression continue exercée sur la qualité du paysage et aux défis tels que la crise de la biodiversité et du climat, il faut changer de mentalité et de manière d'agir pour favoriser « une nouvelle culture du paysage » : le 3e Congrès suisse du paysage qui se tiendra en 2022 permettra de discuter de ces défis que la Suisse devra relever. Le comité consultatif a également transmis les thèmes majeurs et les activités de leur mise en œuvre à l'assemblée plénière, le sounding board du Forum, pour consultation, discussion et traitement. Au cours des prochaines années, le Forum concentrera ses activités sur ces principaux défis et tendances qui relèvent de sa thématique et devrait ainsi pouvoir obtenir un effet positif au-delà des cercles directement concernés par le paysage.

À partir du 1er janvier 2022, le Forum FoLAP sera présidé par Ulrike Sturm à laquelle nous souhaitons la bienvenue tout en remerciant Felix Kienast pour son énorme engagement dans les années de développement du FoLAP. Au cours de son mandat, Felix Kienast a réussi à souder les différents piliers du Forum, à développer une stratégie spécifique et à améliorer la visibilité de l'approche globale du paysage dans l'esprit de la Convention européenne du paysage.

Congrès suisse du paysage 2022

Face à la pression continue exercée sur la qualité du paysage et aux nouveaux défis tels que la crise de la biodiversité et du climat, un changement notable s'impose dans la manière de penser et d'agir en faveur d'une culture du paysage durable. Le 3e congrès suisse du paysage qui se tiendra à Rapperswil les 8 et 9 septembre 2022 s'intéressera à ces

défis appliqués au paysage de la Suisse. Les représentant-es du terrain et de la politique, de la recherche et de l'enseignement sont invité-es à participer à ce dialogue et à développer des solutions. Le 3e congrès suisse du paysage est organisé en coopération avec les organisations responsables et partenaires par le Forum Paysages, Alpes, Parcs (SCNAT) et OST, la haute école spécialisée de la Suisse orientale qui l'accueille dans ses locaux. La FSAP compte parmi les responsables du congrès et Peter Wullschleger représente la fédération au sein du comité d'organisation. En 2021 ont eu lieu les travaux préparatoires, le thème du congrès a été défini, le programme mis sur pied et l'appel aux contributions lancé. Axes thématiques :

- Culture du paysage, mutation sociale, crises
- Jeter des ponts pour la culture du paysage
- Outils et application de la culture du paysage
- Culture du paysage dans la société

construction suisse

La FSAP est membre du groupe de base Planification de construction suisse. Le secrétaire général Peter Wullschleger représente la FSAP aux trois à quatre réunions annuelles. Une grande importance est accordée aux échanges avec les autres associations d'architectes et ingénieurs et la fédération faïtière. Si les positions et intérêts des différents groupes de base ne convergent pas toujours, il est enrichissant d'échanger les différents points de vue et arguments.

Début 2021, construction suisse a élaboré un nouveau concept « Plateformes thématiques ». L'objectif d'une plateforme thématique est de permettre un débat et un positionnement sur les thèmes importants du secteur de la construction qui aillent au-delà des groupes de base. Une première plateforme de ce type est prévue sur le thème « Processus du cycle de vie » et le groupe de base a été invité à envoyer deux à trois délégué-es dans ce groupe central. La Conférence de coordination des services de la construction et des immeubles des maîtres d'ouvrage publics KBOB a revu le Guide pour l'acquisition des prestations de planification. Les nouvelles versions sont disponibles depuis l'automne 2020 (consultables via www.kbob.ch). Pour le développement du guide, la KBOB a créé un nouveau groupe de travail prévoyant également la participation du groupe de base. Le guide thématise les appels d'offres « classiques » (au sens de la SIA : Règlement 144) mais ne traite pas les concours et mandats d'étude.

Table ronde sur la culture du bâti

Pour ranimer le débat sur la culture du bâti, la SIA 2009 a décidé d'instaurer une « table ronde sur la culture du bâti en Suisse ». L'objectif de cette table ronde est de sensibiliser l'opinion publique à la culture du bâti et d'en assurer l'ancrage politique comme bien culturel de nature holistique et transversale. Une cinquantaine d'organisations, d'établissements d'enseignement et d'institutions échangent une fois par an leurs points de vue sur les actualités de la culture du bâti dans les locaux d'une des organisations. La FSAP est représentée par son secrétaire général Peter Wullschleger. La réunion du 28 avril 2021, qui a dû se dérouler en ligne en raison de la pandémie, a débattu de l'idée d'un projet de plateforme web, des actualités politiques et révisions de lois. Sa vocation première est d'assurer l'échange d'informations et la coordination des activités des membres. Au printemps 2022, la table ronde devrait se dérouler de nouveau en présentiel, cette fois-ci dans les locaux du Musée suisse de l'architecture de Bâle.

Fondation Culture du bâti Suisse

La Fondation Culture du bâti Suisse est une fondation nationale, neutre et politiquement indépendante. Fondée au printemps 2020, elle fédère les acteurs, crée des plateformes, lance des processus et défend ceux et celles qui élaborent en détail les bases de la culture du bâti ou les mettent en pratique. La Fondation s'engage concrètement en développant ses propres projets et en concluant des coopérations à long terme avec des établissements universitaires et des entreprises ainsi qu'avec les pouvoirs publics et les fédérations professionnelles. Elle s'est donné pour mission première d'encourager les échanges entre les acteurs et de faire avancer les développements innovants en culture du bâti.

En 2021, la Fondation a mis en place un comité consultatif qui veut faire écho à son conseil et lui servir de moteur. Il a été demandé à Peter Wullschleger de siéger dans ce comité dans le but de créer une relation institutionnelle entre la FSAP et la Fondation. Ce conseil consultatif se réunit une fois par an. La séance constitutive a eu lieu le 2 septembre 2021 dans la Grande société de Berne. Le conseil de la Fondation a donné des informations sur la stratégie et les activités de la Fondation, le moment phare étant la première conférence annuelle « Culture du bâti et la ville » qui s'est tenue le 10 novembre 2021 à l'EPF de Zurich. Le 11 novembre 2021 ont eu lieu des « dialogues » où les invité-es ont débattu des différents thèmes liés à la culture du bâti.

Campagne climat et Culture du bâti

La Campagne climat et Culture du bâti est lancée par les principaux acteurs des domaines du patrimoine culturel, de l'architecture, du paysage et de l'aménagement du territoire en Suisse, qui s'engagent en faveur de l'objectif zéro émission et d'espaces de qualité et respectueux de notre identité. Une culture du bâti de haut niveau apporte une contribution essentielle à la réalisation des objectifs climatiques. Elle crée un habitat agréable à vivre, elle encourage les échanges sociaux et l'esprit communautaire. Des rénovations soignées et de nouvelles constructions de qualité, des espaces diversifiés et des ensembles et paysages intacts contribuent au bien-être général.

La Campagne climat démontre que l'autosuffisance énergétique, la promotion des énergies renouvelables et la neutralité carbone peuvent aussi se concilier avec une culture du bâti de qualité et qu'il peut en résulter une plus-value sociale et culturelle. Une prise de conscience accrue des valeurs de la culture du bâti est atteinte grâce au renforcement de la collaboration transdisciplinaire et intersectorielle. Les associations et organisations participantes sont les suivantes : Archéologie Suisse, Domus Antiqua Helvetica (DAH), EspaceSuisse – Association pour l'aménagement du territoire, Chaire Héritage construit et conservation du patrimoine de l'ETH Zurich, ICOMOS Suisse, Conférence suisse des conservatrices et conservateurs des monuments (CSCM), Centre national d'information sur le patrimoine culturel (NIKE), Patrimoine suisse (PS), Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA), Fondation Nature & Economie. La FSAP est représentée dans le groupe central par Claudia Moll et Peter Wullschleger.

Commission d'experts JardinSuisse

Si aucun séminaire de formation continue ni réunion n'a eu lieu en 2021 en raison de la pandémie du Covid-19, les expert-es ont malgré tout été en mesure d'exécuter tous les mandats. Un manuel et un règlement d'organisation avaient été rédigés en 2020 pour la nouvelle commission d'experts «Experts JardinSuisse», qui évalue la qualité d'exécution et le professionnalisme des travaux et prestations d'horticulture et de paysagisme. Ces documents, qui ont été légèrement revus et achevés en 2021, servent de base aux activités des expert-es certifié-es.

Les expert-es JardinSuisse rédigent non seulement des expertises, mais proposent aussi d'autres prestations professionnelles comme la réception de travaux, des expertises d'arbitrage, des inspections, etc. Ce groupe « Experts JardinSuisse » ne prend toutefois pas en charge les exper-

tises de nature juridique. Oliver Vogel et Giorgio Aeberli représentent la FSAP au sein de cette commission.

REG

Commission d'examen pour architectes paysagistes REG A / REG B et technicien-nés paysagistes REG C : en 2021 a eu lieu une réunion officielle de la commission où deux procédures d'examen ont été menées en vue d'une admission au REG A (une admission, un refus). Si la demande de la commission d'examen d'actualiser les prescriptions spécifiques avait été acceptée en 2021 par le comité de direction, celles-ci n'ont malheureusement toujours pas été publiées sur le site Internet de la fondation REG ni traduites. Membres de la commission : Stephan Bürgi, Andrea Cejka, Sabine Coradi, Michael Flühmann, Ladina Koeppl Mouzino, Pascal Posset, Cécile Albana Presset, Niklaus Schwarz, Regula Siegenthaler, Joachim Wartner (président).

La réunion du conseil de la fondation n'a pas eu lieu en raison du Covid-19, les votes requis par les Statuts ont été exprimés par écrit. Dans le cadre d'une réforme de l'organisation, le conseil de la fondation a été réduit et prend en charge les missions de l'ancien comité de direction. La nouveauté consiste dans l'instauration de l'assemblée des délégué-es qui correspond dans sa composition à l'ancien conseil de la fondation et regroupe les délégué-es d'institutions de la Confédération, de cantons, communes et villes, hautes écoles et écoles spécialisées ainsi que des délégué-es d'organisations professionnelles comme la FSAP et des représentant-es des professionnel-les figurant à la REG. Dans cette assemblée des délégué-es, la FSAP est représentée par Sabine Coradi et Joachim Wartner.

Pour venir à bout de son travail, la commission d'examen a encore besoin de renfort et en particulier de professionnel-les figurant au registre REG A. et si possible capables de communiquer dans deux langues nationales.

Fondation suisse pour l'architecture paysagère (FAP)

Le conseil de la fondation s'est réuni deux fois en 2021, le 27 mai en visioconférence et le 4 novembre en présentiel à la haute école spécialisée OST de Rapperswil. L'année dernière, la FSAP a plus que doublé sa contribution de soutien à la Fondation suisse pour l'architecture paysagère (FAP) en lui accordant non plus CHF 7'000 mais CHF 15'000. Ce montant correspond à celui de JardinSuisse. La FSAP soutient ainsi la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de la profession.

Conjointement avec la haute école spécialisée de la Suisse orientale de Rapperswil, la FAP est l'organisme responsable des Archives pour l'architecture paysagère suisse (AAPS). En 2021, les Archives avait inscrit deux projets de recherche en tête de leur programme. L'un portait sur le legs de Leberecht Migge en vue de la publication d'un livre qui en assure l'exploitation scientifique, l'autre sur le lien entre l'architecture paysagère suisse et la culture des jardins japonais. Richement illustré, le rapport d'activité 2021 commun à la fondation et aux archives offre un aperçu passionnant des activités et des fonds de l'AAPS. Afin que l'entretien, l'exploitation et l'élargissement des collections soient également assurés à l'avenir, la fondation a besoin de votre aide. Devenez membre de la société de soutien de la FAP !

Fondation en faveur des étudiants de l'École d'ingénieurs HES-SO de l'HEPIA

En 2021, le conseil de la fondation s'est réuni deux fois, en avril dans le cadre d'une visioconférence et en octobre en présentiel. À la réunion d'octobre, la fondation a invité un représentant de chaque filière d'études afin d'attirer leur attention sur son existence et de leur expliquer ses missions. Un étudiant en agronomie qui avait demandé un soutien à hauteur de CHF 1'500 pour son mémoire de bachelor a finalement renoncé à cette bourse car ses frais se sont avérés plus faibles que prévu. Comme chaque année, la fondation a distribué trois prix (CHF 500, CHF 200 et CHF 200) aux lauréats de la filière Gestion de la nature et un prix de CHF 100.- à l'occasion de la remise des diplômes qui a pu avoir lieu le 9 novembre 2021.

Alliance pour des marchés publics progressistes (AMPP)

Stephan Herde représente la FSAP au sein de l'Alliance. La version révisée de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP) est entrée en vigueur le 1er janvier 2021. Suite à l'adhésion des cantons Argovie et Appenzell Rhodes-Intérieures, la version révisée de l'accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP) s'applique également à partir du 1er juillet 2021. Les procédures d'adhésion des cantons avancent rapidement, environ deux tiers les ayant lancées entre novembre 2020 et décembre 2021.

La Confédération, les cantons et les communes travaillent ensemble sur des fiches d'informations et des guides dans le cadre du projet TRIAS. Les fiches d'information ont été envoyées pour consultation et publiées en 2021. Par ailleurs, plusieurs projets pilotes sont en cours à l'échelle de la Confédération et des cantons et portent sur les nouveaux

critères d'adjudication, la plausibilité de l'offre, la fiabilité des prix et la clause relative au niveau des prix. Le volume des activités prévues à l'échelle du canton devrait être similaire à celui de 2021.

Soutiens

En 2021 également, la FSAP a soutenu toute une série de projets ou accordé des soutiens financiers, notamment en faveur d'événements dédiés à la formation professionnelle et continue comme la Journée de Rapperswil, le Forum Bâtir et Planifier ou bien les cours de sanu future learning AG. Elle a également soutenu les organisations locales d'observation du marché (BWA), les associations Archjeunes et Créatrices.ch (exposition Frau-Münsterhof), le groupe de travail de la FSAP BIM / « Landscale für die Erarbeitung von Use Cases, Landscape Architecture Europe Foundation » pour la 6e édition du livre « Landscape Architecture Europe », Sites et paysages genevois 1919-2019 (livre du membre Gilles Giraud, via Loterie Romande).

Expertise

L'expertise et les contributions de la FSAP ont également été sollicitées en 2021. Le secrétaire général Peter Wullschlegler représente la FSAP dans un groupe d'experts du projet OFEV d'adaptation aux fortes précipitations en milieu urbain. Le secrétaire général a été invité à évaluer la qualité des mémoires de bachelor en architecture paysagère de la HSR, et à œuvrer comme expert pour les mémoires de bachelor en architecture paysagère à l'HEPIA. Il a également été critique externe à l'EPFL (professeure invitée Martina Voser). Autres représentations de groupes d'accompagnement et activités d'expertise : projets « Accent sur la biodiversité » (Fokus Biodiversität) et « Plus de biodiversité dans les zones bâties grâce à la coopération interdisciplinaire » de la ZHAW Wädenswil et du Forum Biodiversität, Natur Wissen Umwelt GmbH et scaling4good, phase pilote de promotion des prestations de conseil en matière de paysage 2021-2023 de l'OFEV, projet pilote Conseil paysage EspaceSuisse, audition des parties prenantes « Développer ensemble le paysage et le milieu bâti » (Landschaft und Siedlung gemeinsam weiterentwickeln) de RZU, l'association faitière des concepteurs de la région de Zurich et des environs, projet « Le dialogue « Densifier avec qualité » de la conférence tripartite (CT), groupe de travail « Vollzug Grüne Branche » du Cercle Exotique (groupe de travail sur les espèces envahissantes des conférences CCE, CDPNP, CIC, COSAC et services phytosanitaires cantonaux).

Membres

Nouveaux membres individuels

Le nombre des membres continue d'augmenter et a pour la première fois dépassé au total les 700 fin 2021. En 2021, la commission d'admission a accueilli 40 nouveaux membres individuels.

Adrian Aeschbacher, BSc Landschaftsarchitektur FHO, Projektleiter/ BIM/ VDC-Verantwortlicher, Studio Vulkan Landschaftsarchitektur GmbH, Zürich

Carola Antón, Dipl. Ing. Arch. MAS LA ETHZ, Inhaberin, Geschäftsleitung Antón Landschaft GmbH, Zürich

Christina Bai, BSc FHO in Landschaftsarchitektur, Projektleiterin Tiefbauamt der Stadt Zürich

Tobias Baur, Dipl. Ing. Landschaftsarchitekt FH Nürtingen, Professor für Landschaftsgestaltung an de OST - Ostschweizer Fachhochschule

Eva Maria Bärlocher, MSc FHO Raumplanung und Landschaftsarchitektur, Projektbearbeiterin parbat Landschaftsarchitektur GmbH, St. Gallen

Gesa Behm, Dipl. Ing. Landschafts- und Freiraumplanung Universität Hannover (D), Projektleitung ORT AG für Landschaftsarchitektur, Zürich

Silke Beranek, Dipl. Ing. Landschaftsarchitektur, FH Erfurt (D), Projektmitarbeiterin Hoffmann&Müller Landschaftsarchitektur, Zürich

Tobias Berger, BSc FHO in Landschaftsarchitektur, Verwaltungsratspräsident und Projektleiter Planung Widmer Gartenbau AG, Zürich.

Florian Brack, M.Sc. UAS Natural Resources Sciences ZHAW, Bereichsleiter Grün Schaffhausen

Philippe Curdy, architecte paysagiste, ing. HES Lullier, Ingénieur agronome ETS Rennes (F), chef de filière Grangeneuve Institut agricole de l'Etat de Fribourg Centre de Formation Terre & Nature, Posieux

Stefan Ebner, Dipl. Ing. Landschaftsarchitektur, FH Erfurt (D), Bauleiter / Projektleiter Hoffmann&Müller Landschaftsarchitektur, Zürich

Abiyoyo Eckstein, Dipl. Ing. Landschaftsarchitektur, FH Nürtigen (D), Projektleiterin Hoffmann&Müller Landschaftsarchitektur, Zürich

Patrik Egli, BSc FHO in Landschaftsarchitektur, Geschäftsleitung, Verwaltungsratspräsident Idea Verde AG, Atelier für Garten- und Landschaftsarchitektur, Sursee

Andrea Ferles, Dipl.-Ing. Landschaftsarchitektur Budapesti Corvinus Egyetem, Budapest HU, Mitarbeiterin ORT AG für Landschaftsarchitektur, Zürich

Claire Fonticelli, docteure en sciences du paysage ENSP Versailles, Université de Genève

Michel Frey, BSc Landschaftsarchitektur FHO, Projektverantwortlicher vetschpartner Landschaftsarchitekten, Zürich

Paolo Gabbay, BSc HES-SO en architecture du paysage, direction MG associés sàrl architectes paysagistes, Vuissens. www.mgassocies.ch

Johannes Hesse, BSc Landschaftsarchitektur FHO, Projektleiter vetschpartner Landschaftsarchitekten, Zürich

Bettina Hug-Brandes, BSc FHO in Landschaftsarchitektur, BIM-Managerin ORT AG für Landschaftsarchitektur, Zürich

Lina Kämpf, BSc Landschaftsarchitektur FHO, Projektleiterin Hoffmann & Müller Landschaftsarchitektur, Zürich

Sandra Kieschnik, Dipl. Ing. für Landschaftsarchitektur TU Dresden, Teilhaberin / Geschäftsführerin DUO Architectes paysagistes / Landschaftsarchitekten GmbH, Lausanne. www.duo-bk.ch

Adrian Kräuchi, Dipl. Ing. FH Landschaftsarchitektur HSR, Geschäftsleiter / Mitinhaber landplan AG, Wabern

Eva Kreileder, BSc Landschaftsarchitektin CMLI TU München. Projekt- und Bauleiterin bei Hager Partner AG, Zürich

Floriane Marquis, Master en urbanisme et projet urbain Université Grenoble Alpes, BSc HES-SO en architecture du paysage. Propriétaire Studio.b Landschaftsarchitektur, Bern

Pierre Ménétrey, BSc HES-SO en architecture du paysage, direction MG associés sàrl architectes paysagistes, Vuissens. www.mgassocies.ch

Jonathan Musy, Bachelor of science HES-SO en Architecture du Paysage, Responsable du volet conception et associé du bureau Hüsler & Associés SA, Lausanne

Ana Navarro, Landschaftsarchitektin Universidad Politécnica de Madrid (UPM), Sachbearbeiterin Hoffmann & Müller Landschaftsarchitektur, Zürich

Ramel Pfäffli, Dipl. Ing. Landschaftsarchitektin FH OST, Projektleitung, Geschäftsleitung Atelier Oriri Landschaftsarchitekten GmbH, Kehrsiten,

Haris Piplas, Dipl.Ing. Landschaftsarchitektur Uni Sarajevo, M.sc. Urban Design TU Berlin, Dr. sc. ETH. Ko-Direktor Integrated Urban Solutions bei Drees&Sommer Schweiz AG, Zürich. www.dreso.ch

Delizia Polli, BSc Landschaftsarchitektur FHO, Projektleiterin Albiez de Tomasi Architekten und Landschaftsarchitekten GmbH, Zürich

Julien Rechautier, Ingénieur HES en Architecture du Paysage, chef de projet chez Verzone Woods Architectes, Vevey

Christian Ribl, BSc Landschaftsarchitektur FHO, Projektbearbeiter Krebs und Herde Landschaftsarchitekten, Winterthur

Katja Helena Richter, MSc Landschaftsarchitektur Universität Hannover (D), Projektleiterin Hoffmann&Müller Landschaftsarchitektur, Zürich

Hans-Peter Schaffner, Dipl.-Ing. Landschaftsarchitekt HTL (HSR), Projektleiter ilu AG, Uster

Simona Schafroth, BSc Landschaftsarchitektur FHO, Geschäftsleiterin / Mitinhaberin Landscale AG, Zürich

Edward Silveira, Master of Landscape Architecture Royal Melbourne Institute of Technology, Melbourne, Australia. Senior landscape architect at Bush Projects, Brunswick, Australia

Florian Sommer, Dipl.-Ing. Landschaftsbau und -management FH Weihenstephan, MSc Ingénieur en paysage, Agrocampus Quest. Projektleiter SKK Landschaftsarchitekten AG, Wettingen.

Emil Tanner, BSc FHO in Landschaftsarchitektur, Planung und Bauleitung bei Fahrion und Partner Gartenbau AG, Kreuzlingen.

Andreas Wicky, BSc FHO in Landschaftsarchitektur, Projektleiter pbplan ag, Plaffeien

Anita Willers, Dipl.-Ing. FH in Landschaftsarchitektur HSR, Projektmitarbeiterin pg landschaften GmbH, Sissach

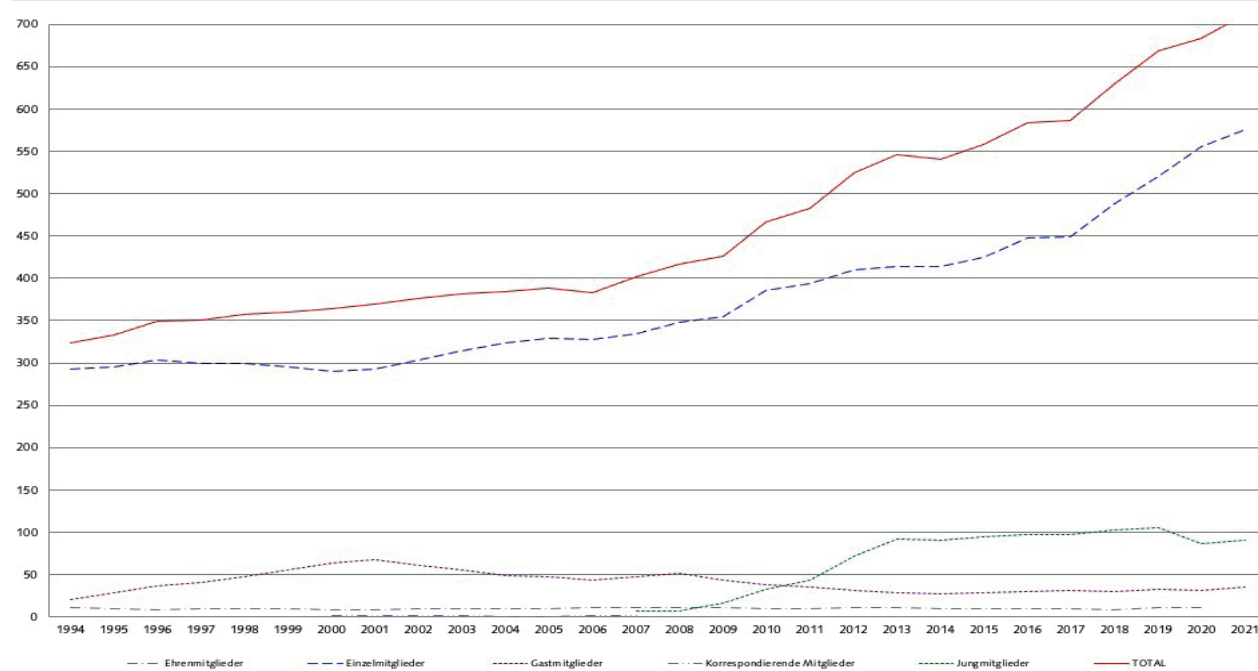
Évolution des membres en 2021

	membres d'honneur	membres individuels	membres invités	membres juniors	Total
Etat le 1.1.21	11	556	31	86	684
Admissions		+ 27	+ 5	+ 11	+ 43
Départs					
Décès	- 2				- 2
Démissions		- 12	- 1		- 13
Exclusions					
Transfers	2	4		- 6	0
Etat le 31.12.21	11	575	35	91	712

Membres au 31 décembre 2021

	Ausland Etranger	Deutsch- schweiz	Suisse romande	Ticino	Total	%
Hommes	3 (3)	352 (349)	69 (68)	8 (6)	432 (426)	60.7
Femmes	2 (0)	214 (199)	53 (48)	5 (5)	274 (252)	38.5
Institutions (m. invités)		5 (5)	1 (1)		6 (6)	0.8
Total	5(3)	571 (553)	123 (117)	13 (11)	712 (684)	100
%	0.7	80.2	17.3	1.8	100	

Évolution des membres depuis 1994



Comité

Jan Stadelmann

- Co-Präsidium / co-présidence
- Honorarwesen / honoraires
- Normenwesen / normes

Claudia Moll

- Co-Präsidium / co-présidence
- Kommunikation, Öffentlichkeitsarbeit / relations publics
- anthos

Daniela Bächli

- Kassenwartin / trésorière
- Personalwesen / ressources humaines

Jan Forster

- Kommunikation, Öffentlichkeitsarbeit / relations publics
- Westschweiz / Suisse romande

Fabian Haag

- Aktuar / secrétaire
- Regionalgruppen / groupes régionaux
- Zeichner EFZ / dessinateur CFC

Stephan Herde

- Honorarwesen / honoraires
- Vergabewesen / passation de marchés publics
- SIA Berufsgruppe Architektur / SIA groupe spécialisé architecture

Dominik Siegrist

- Ausbildung / formation
- Landschaftspolitik / politique paysagère

Michael Tranchellini

- Ausbildung / formation
- Promotion de la relève
- Westschweiz / Suisse romande

Joachim Wartner

- Landschaftsplanung / planification du paysage
- Register REG / registre REG
- SIA Berufsgruppe Umwelt / SIA groupe spécialisé environnement

Personel

Geschäftsstelle | secrétariat

Peter Wullschleger (Geschäftsführer | secrétaire général)
Selin Scheuber (Administration)

Regionalgruppen | groupes régionaux

Aargau

Sarah Lauener

Bern Solothurn

Charlotte Altermatt

Innerschweiz/Tessin

Marcel Siegrist

Nordwestschweiz

Norman Kiefer

Ostschweiz

Roman Häne

Suisse romande

Maxime Monnier / Valérie Hoffmeyer (Genève)

Zürich

Tobias Berger / Antonia Koukouvelou

Kommissionen | commissions

Aufnahmekommission

Commission d'admission

Christoph Hüsler (Obmann)
Kaspar Hartmann
Hans Klötzli

Berufsbildungskommission ZRL

Commission pour la formation professionnelle des dessinateurs

David Gadola (Obmann)
Tanja Gemma
Fabian Haag
Eva Trüb
Claudia Winterberg
(Mitglieder ZR)
Andrea Spielker (Vertreter BBZ)
Marc-Henri Ja (CEPM Morges)

Kommission überbetriebliche Kurse LBZ

Comm. de cours d'introduction des dessinateurs paysagistes

Eva Trüb (Obfrau LA)
Markus Dauwalder (Obmann RP)
Elena Gizdowski (RP)

Lehrabschlussprüfungskommission

Commission des examens de fin d'apprentissage

Experteneinsatz IPA | expert(e) TPI

Claudia Böhm
Christian Carnier
Daniel Fröhlilch
David Gnehm
Emil Hänni
Matthias Hebeisen
Inès Jomni
Irene Merlin
Elodie Rué
Oliver Vogel (Chefexperte IPA)

Experteneinsatz BK | expert(e) CP

Verena Bayrhof
Andrea Branca
Martin Brunner
François Dupuy
Dunja Häring
Dominique Hoffmann
Mariann Künzi
Marianne Lehner
Anke Omlin (Chefexpertin BK)
Judith Rügsegger
Franziska Schlecht Willi
Eva Trüb
Claudia Winterberg (Obfrau)
Dominique Zuchuat

Standeskommission | conseil d'honneur

Gerwin Engel
Guido Hager

Wettbewerbskommission

Commission de concours

Felix Eder
Irina Glander
Salomé Gohl
Anne-Kristin Läng
Friederike Meinhardt
Daia Stutz (Obmann)

Arbeitsgruppen | groupes de travail

BIM

Christian Carnier
Florian Glowatz

Rapperswiler-Tag | Journée de Rapperswil

Christoph Küffer
Thomas Meitz

Dirk Moshövel
Dimitri Murbach
Laura Schwerzmann
Luzia Stöckli

Fachgruppen | groupes spécialisés

Gartendenkmalpflege

Réhabilitation de jardins historiques

Susanne Karn (Co-Leitung | co-présidente)
Alessandra Moll (Co-Leitung | co-présidente)

Freiraum- und Landschaftsentwicklung

Développement de l'espace non construit et du paysage

Dimitri Murbach (Obmann | président)

Delegierte | délégués

bauenschweiz

constructionsuisse

Peter Wullschleger

Forum bâtir et planifier

Véronique Bovey Diagne
Jan Forster
Julie Imholz

IFLA / IFLA Europe

Tschumi Christian

Gutachter-Expertenkommission

Commission expertises et estimations

Giorgio Aeberli
Oliver Vogel

Prüfungskommission REG

Commission d'examen REG

Stephan Bürgi
Andrea Cejka
Sabine Coradi
Michael Flühmann
Ladina Koeppel Mouzinho
Pascal Posset
Cécile Albana Presset
Niklaus Schwarz
Regula Siegenthaler
Joachim Wartner (Präsident)

Kommission / Commission SIA 105

Florian Bischoff (Präsident | président)
Anne Buffello
Kurt Gfeller
Simone Hänggi

Peter Hüsler
Hans-Peter Rüdüsüli
Lars Ruge
Hans-Michael Schmitt
Jürg Zollinger

Kommission SIA 142/143, Wettbewerbe und Studienaufträge

Commission SIA 142/143, concours et des mandats d'étude

Monika Schenk

SIA Berufsgruppe Architektur

SIA Groupe professionnel architecture

Stephan Herde (Berufsgruppenrat)

SIA Berufsgruppe Umwelt

SIA Groupe professionnel environnement

Wartner Joachim

Plavenir

Fabian Haag

Stiftungen | fondations

Stiftungsräte mit BSLA-Beteiligung:
Conseils de fondation avec des membres FSAP:

Schweizerische Stiftung für Landschaftsarchitektur SLA

Fondation Suisse pour l'architecture du paysage FAP

Ingo Golz (Präsident)
Ueli Graber
Christian Gubler
Roland Raderschall
Judith Roher Amberg
Johannes Stoffler
Peter Wullschleger (Sekretär)

Fondation en faveur des étudiants de l'Ecole d'ingénieurs

HES-SO de l'HEPIA

Joris de Castro

Stiftung Schweizerischen Register

Fondation Registre suisse

Sabine Coradi
Joachim Wartner

Stand | état 31.12.2021

BSLA FSAP
Rue du Doubs 32
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
+41 32 968 88 89
bsla@bsla.ch / fsap@fsap.ch
www.bsla.ch / www.fsap.ch